

FICHE DE POSTE

Sections CNU : 24^e

**Profil court : Aménagement, urbanisme et développement durable des villes de demain,
Diagnostic de territoire, projet urbain**

Type de poste : PAST – Maître de conférences associé(e) à mi-temps

Contact : Céline ALENDA : celine.alenda@univ-paris13.fr (cheffe du département Carrières Sociales, IUT de Bobigny / Université Paris 13)

Enseignement : démocratie locale, développement local, aménagement et projet urbain, diagnostic de territoire, développement durable

Composante : IUT de Bobigny (département Carrières sociales)

Le service d'enseignement du (de la) professionnel(le) associé(e) est accompagné d'une activité de recherche et d'activités administratives. Dans l'équipe pédagogique, dynamique et engagée dans la réussite des étudiants du département CS, les responsabilités administratives et de suivi des étudiants sont partagées. En fonction de l'engagement dans celles-ci, l'activité de recherche peut être modulée.

1/ Description des enseignements

Le département Carrières sociales propose trois options du BUT CS : Assistance sociale, Animation sociale et socioculturelle et Ville et Territoire durable.

Le profil d'enseignement est transversal, mais le (la) maître de conférences associé(e) recruté(e) pourra avoir une spécialisation liée à une pratique des enjeux de la dimension sociale de l'intervention territoriale, du développement durable, de la concertation publique et/ou de la participation des habitants, de l'aménagement et de l'urbanisme. Un(e) praticien(e) des dispositifs des collectivités locales ou de l'aménagement urbain pourrait dans ses enseignements partager son expérience et faire bénéficier les étudiants de ses réseaux professionnels. Cela permettrait une insertion plus particulière dans l'équipe dans le portage et l'accompagnement du BUT CS option Ville et Territoire durable.

Le (la) professionnel(le) associé(e) recruté(e) aura à assurer un service d'enseignement de 96 heures (équivalent TD), en CM ou en TD. Les cours qui lui seront attribués pourront être des enseignements fondamentaux majoritairement fondés-sur l'aménagement des territoires des villes de demain, mais aussi des enseignements ou des ateliers directement liés à l'action sociale territoriale ou à la dimension locale du politique, ou encore liés à l'aménagement et l'urbanisme (Aménagement du territoire, atelier projet urbain, PAO appliquée au projet urbain, analyse de territoires, études de terrain, atelier de diagnostic de territoire), en BUT option Ville et Territoire durable.

Ses méthodes pédagogiques seront fondées sur des cas pratiques et une appréhension globale de la discipline.

2/ Recherche

Pour répondre à la fois aux attentes de l'IUT et aux spécificités du laboratoire, le profil recherche devra favoriser les travaux aptes à construire de l'interdisciplinarité.

Laboratoire d'accueil : PLEIADE (EA 7338) en 24^e.

Description des activités :

A PLEIADE, ses recherches prendront place dans l'actuel axe 3 (« Territoires, limites, marges »). Il (elle) sera susceptible de questionner : les appropriations de l'espace urbain, en termes de territorialité, avec leurs limites et frontières ; les processus de différenciation spatiale des espaces urbains, par l'attention aux formes et paysages de la ville contemporaine ; les modes de production des espaces publics et les modalités d'intervention sur ces

espaces. Des partenariats pour des études ou des recherches sur des terrains donnés avec des acteurs issus du monde professionnel auquel appartient le (la) PAST sont envisageables.

3/ Activités administratives

En plus des activités précitées, le (la) maître de conférences associé(e) aura pour missions :

- de s'impliquer fortement dans les tâches administratives liées aux formations et à leur promotion ; cette implication peut aller de la participation au recrutement sélectif des étudiants jusqu'à la responsabilité d'une filière de BUT en particulier la troisième de BUT en alternance Ville et Territoire durable.
- de prendre en charge plusieurs stagiaires et/ou apprentis et/ou Saé pour aider à répondre aux exigences de maquettes d'enseignement qui privilégient l'acquisition de savoirs par l'expérience.
- de participer à l'ensemble des réunions pédagogiques du département, commissions, jurys, ou groupes de travail thématiques éventuels.
- de contribuer au projet de l'IUT en s'inscrivant dans ses axes stratégiques, en particulier concernant le développement d'une pédagogie innovante, mais aussi le renforcement de l'insertion professionnelle, par l'engagement dans les dispositifs de formation continue ou d'apprentissage.

Conditions de candidature

Exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle principale (autre qu'une activité d'enseignement), en rapport avec la discipline concernée, qui permet de justifier de moyens d'existence réguliers, depuis au moins trois ans. Pendant la durée du contrat, une vérification annuelle sur la poursuite de l'activité principale est effectuée. Un mandat public électif ne constitue pas une activité professionnelle principale. Les agents publics exerçant dans un établissement d'enseignement ou de recherche ne peuvent être nommés enseignants associés à mi-temps.

Références : décret n° 85-733 du 17 juillet 1985 modifié ; décret n° 2007-772 du 10 mai 2007 modifié et arrêté du 10 mai 2007

Constitution des dossiers de candidature :

Les candidats devront télécharger les dossiers à partir du 26 avril et les retourner avant le 17 mai 2022 16h selon les modalités indiquées sur le site de l'Université : <https://www.univ-paris13.fr/campagne-de-recrutement-des-enseignants-associes-au-titre-de-lannee-2021-past/> (la page qui s'ouvre est bien "au titre de l'année 2022").